



Le Nouvel'Hop

Journal de communication du chantier du Nouveau Centre Hospitalier Pierre Oudot (NCHPO)

EDITO : Journal d'information et de vulgarisation des techniques de construction, destiné aux futurs utilisateurs.



Qu'avons nous déjà réalisé ?

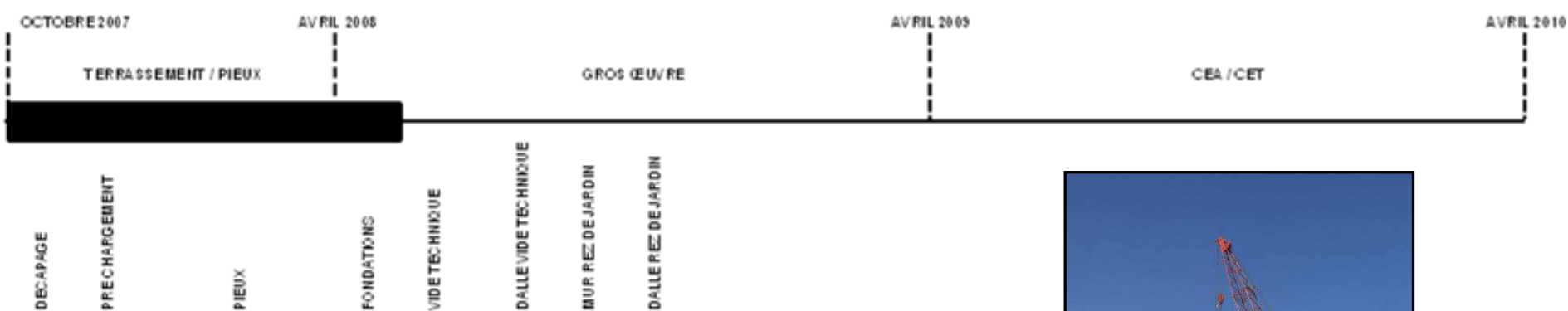
LE POINT PLANNING :

A ce jour, nous avons réalisé :

- Terrassement : 100%
- Pré chargement : 100%
- Pieux : 100%
- Têtes de pieux : 50%
- Murs vide technique : 20%



TETE DE PIEUX



Ne pas jeter sur la voie publique



Le fait marquant du mois:

MONTAGE DES GRUES :

- Montage des six grues principales du bâtiment :

La grue est une composante importante de tout chantier de gros œuvre.



Le montage de la grue à tour se fait à l'aide d'une grue mobile, spécialement affrétée sur le chantier pour l'occasion.

Tout d'abord, le fut est monté. Celui-ci est composé de différents éléments portés à l'aide de la grue mobile et assemblés entre eux.



Sont ensuite mis en place la cabine du grutier, la contre-flèche et enfin la flèche. Après vérification et essais par un bureau de contrôle indépendant de l'entreprise, la grue peut être mise en service.

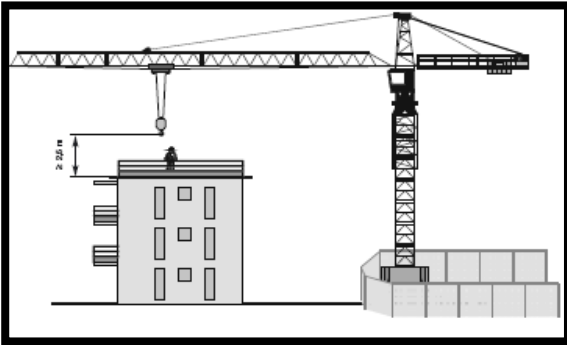


Ne pas jeter sur la voie publique



La GRUE : comment ça marche?

La grue est un engin de chantier servant à la construction d'infrastructures et de bâtiments. Les grues lèvent les charges au moyen d'un palan fixé au bout d'un câble relié à un treuil (Un palan est un mécanisme constitué de deux groupes, l'un fixe, l'autre mobile, permettant de démultiplier l'effort nécessaire). Elles peuvent déplacer la charge en pivotant à 360° sur leur base.



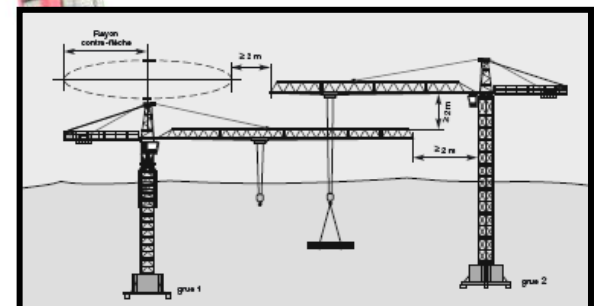
La grue est le métronome du chantier ; c'est elle qui va cadencer la journée car toutes les équipes ont leur planning autour de la grue. Son emplacement doit donc être choisi de façon à optimiser l'acheminement des charges nécessaires au fonctionnement du chantier. Ce choix doit tenir compte de divers facteurs importants tels que la proximité d'obstacles fixes (bâtiment environnant par exemple). Sur ce chantier, les grues sont hautes de plus de 50 mètres pour pouvoir passer au-dessus du futur bâtiment.

La grue est un outil complexe qui peut être dangereux. Le plus grand ennemi des grutiers est le vent : les grues sont conçues pour soulever de lourdes charges, verticalement. Toutefois, elles sont sensibles aux forces latérales, surtout si elles sont exposées au vent sur toute la longueur de leur flèche (la flèche est la partie horizontale d'une grue, qui supporte les charges). La grue est équipée d'un anémomètre, c'est pourquoi lorsque le vent est supérieur à 60 Km/h, la grue émet un avertissement sonore. Lorsque le vent est supérieur à 72Km/h, la grue est arrêtée.

Sur ce chantier, les zones de travail des deux grues "se chevauchent" (INTERFERENCE) de sorte que la flèche de la grue inférieure (grue 1) pourrait croiser le câble de levage de la grue supérieure (grue 2).

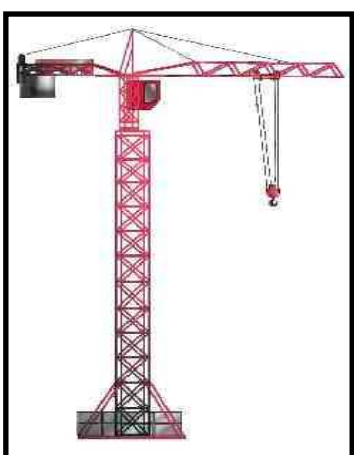
Les risques sont alors :

- chute d'une grue,
- endommagement des grues (câbles,...),
- chute ou oscillation d'une charge et donc mise en danger des personnes à proximité.



Pour se prévenir de ce genre d'incident, un système électronique de contrôle de position des grues peut à tout moment bloquer les manœuvres (système d'interférence).

Les grutiers qui pilotent les grues sont des compagnons qui ont reçu une formation spécifique et qui sont habilités (permis = CACES) par l'entrepreneur à conduire l'engin.



A la fin de la journée, lorsque les grues sont à l'arrêt, elles sont positionnées "en girouette" :

- le crochet est déchargé et remonté,
- le chariot est ramené en base de flèche,
- la grue est mise en rotation libre au gré des vents.

La sécurité au quotidien

GFC Construction a entrepris de faire de la Sécurité sur les chantiers l'une de ses priorités avec pour objectif : **ZÉRO ACCIDENT**

GFC Construction a créé un nouveau métier :
LE SUPERVISEUR SECURITE.

Cette personne est affectée à temps complet sur le chantier.



Je suis rattaché directement au directeur du projet et je travaille en étroite collaboration avec les responsables du chantier.

Je veille à la bonne application du Code du Travail, de la réglementation légale, des procédures GFC Construction et celles spécifiques au chantier.

Je dispose de l'autorité nécessaire pour arrêter tout travail mettant en danger la santé et la sécurité des personnes.

Mon métier :

- Renforcer l'analyse de risque Sécurité
- Responsabiliser les compagnons et les sous-traitants
- Mettre en œuvre des actions préventives et correctives
- Valider les modes opératoires
- Assurer l'intégration des compagnons et participer à la formation Sécurité
- Référent en termes de sensibilisation, de prévention et de contrôle Sécurité sur le chantier en relation avec la maî

